



Directeur Général, Directeur de publication	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale (DSECN)	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS)	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique (DMIS)	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (DAGRH)	Djibril Oumar LY
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL

## **COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION**

Seckène SENE, Oumar DIOP, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Mady DANSOKHO, Abdoulaye M. TALL, Ndeye Aida FAYE, Mamadou AMOUZOU, Ndeye Binta DIEME, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Atoumane FALL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO.

COMITE	DE REDACTION
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouth DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO & Ndèye Lala TRAVARE
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOUM & Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Mamadou Diang BAH
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou Diang BAH
11. ELEVAGE	Amadou Racine DIA
12. PECHE MARITIME	Mouhamadou B. DIOUF & Wouddou DEME
13. TRANSPORT	Fahd NDIAYE & Jean Paul DIAGNE
14. BTP	Fahd NDIAYE
15. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
19. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
20. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

#### AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web: www.ansd.sn; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers ISSN 0850-1491

# Introduction

Le diagnostic établi lors de l'élaboration du Programme Sénégal émergent (PSE) en 2014 fait ressortir une faible articulation entre le marché du travail, la formation professionnelle et la politique d'accompagnement pour l'emploi. Le système d'information pour le suivi du marché du travail reste également très peu performant. Ce diagnostic consolide celui déjà fait par le Document de politique pour le secteur de l'emploi de la Nouvelle Politique nationale de l'Emploi (NPNE) pour la période 2010-2015 et le Programme Pays de Promotion du Travail décent (PPTD) pour 2012-2015 élaboré avec l'appui du Bureau international du Travail (BIT).

Pour pallier ces limites susmentionnées, le PSE qui est le cadre de référence de la politique économique prévoit de créer chaque année 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et rémunérateurs à travers :

- la promotion des investissements publics à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO);
- l'amélioration du suivi du marché du travail.

Au niveau sectoriel, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a élaboré un Plan d'action de mise en œuvre des Enquêtes nationales sur l'Emploi au Sénégal (ENES) sur la période 2014-2017 qui pourrait aider à assurer une bonne gestion de ce second pilier de la politique de création d'emplois du PSE. Ce Plan d'action vise essentiellement l'amélioration du dispositif de suivi de l'emploi et de façon spécifique l'adhésion du Sénégal à la Norme spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du Fonds monétaire international (FMI). La présentation de ce Plan d'action fait l'objet de la première partie de ce chapitre.

Cette dernière est suivie d'une description de la situation de l'emploi. Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont celles issues du Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013. La structure de l'économie sénégalaise n'ayant pas changé de sorte à modifier les tendances sur le marché du travail, ces données restent pertinentes pour servir d'analyse.

## IV.1. LE PLAN D'ACTION DE MISE EN ŒUVRE DES ENES

Il sera présenté dans cette section le contexte et l'opportunité de l'élaboration de ce Plan d'action. Les objectifs visés sont aussi déclinés.

#### IV.1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PLAN D'ACTION

L'élaboration du document de politique nationale de l'emploi en 1997 marquait l'acuité de la question de l'emploi et du chômage au Sénégal, notamment celui des jeunes et une volonté affirmée de l'autorité publique à trouver des réponses adéquates à cette problématique. A la suite de ce premier, un document de politique pour le secteur de l'emploi a été élaboré en 2010 dans le cadre de la Nouvelle Politique nationale de l'Emploi (NPNE) qui couvre la période de 2010 à 2015. Ce plan s'inscrit, à moyen terme, dans une perspective de création d'un nombre d'emplois modernes, productifs, durables et rémunérateurs permettant d'assurer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi.

Le chômage, le sous-emploi et les conditions de vie des travailleurs constituent aujourd'hui des préoccupations majeures tant aux niveaux national que régional. En effet, ces préoccupations ont fait l'objet d'un sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) à Ouagadougou du 8 au 9 septembre 2004. Lors de ce Sommet, l'UA, dans sa déclaration appelée « Déclaration de Ouagadougou », a invité les pays membres à mettre l'emploi et la lutte contre la pauvreté au centre de leurs politiques de développement. Cette déclaration a été suivie d'un Plan d'action pour son application effective. Par ailleurs, la dix-septième Session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine (tenue à Malabo en juillet 2011) a pris l'engagement de « réduire de 2% par an le chômage des jeunes, sur une période de 5 ans ». Le respect des engagements du gouvernement nécessite dès lors un dispositif de suivi qui soit à même de renseigner de façon annuelle le taux de chômage au Sénégal.

Par ailleurs, le Sénégal a adhéré au Système Général de Diffusion des Données (SGDD) et est en train de faire le nécessaire pour son adhésion à la Norme spéciale de Diffusion des Données (NSDD). Au rang des préalables à l'adhésion à la NSDD, il y a la

publication des données macroéconomiques et sociodémographiques, notamment de l'emploi selon une périodicité et un degré d'actualité bien déterminés. Le manque d'informations statistiques pertinentes et à jour sur l'emploi au Sénégal constitue une limite réelle à cette adhésion.

En 2003, la Direction de la Prévision et de la Statistique, devenue en partie l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), a réalisé la phase 1 du dispositif des enquêtes 1-2-3 qui consistait en la mesure de l'emploi, du chômage et des conditions d'activité dans l'agglomération de Dakar. Les résultats de cette enquête ont permis d'appréhender la question de l'emploi, vu la place que Dakar occupe au sein de l'économie sénégalaise et par sa capacité de résorption du chômage. Cependant la restriction de cette enquête à la seule capitale limitait la portée de cette opération quant à la connaissance des questions d'emploi, du chômage et de la transition vers la vie active au Sénégal. Selon la deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS II, 2011), le chômage et le sous emploi touchent plus d'un quart de la population en âge de travailler. Les jeunes qui constituent la composante dominante de cette population sont en conséquence les plus touchés.

En outre, des paradigmes nouveaux tels que le travail décent et les questions d'assurance maladie intègrent désormais le champ d'analyse de l'Emploi ; ces préoccupations n'ont pas été prises en compte de façon systématique par les modules « emploi » des enquêtes ménages réalisées jusque-là par l'ANSD, notamment les deux ESPS, les deux Enquêtes sénégalaises Auprès des Ménages (ESAM) et l'enquête 1-2-3.

Le manque d'informations relatives aux difficultés d'intégrer et de rester sur le marché de l'emploi, notamment pour les jeunes à la fin de leur formation, fait que la plupart des problèmes décelés dans le cadre de la NPNE évoquée plus haut restent sans solution à l'état actuel. C'est pour pallier ces insuffisances du Système statistique national (SSN) que l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a élaboré un Plan d'action pluriannuel (2014-2017) pour mettre en place un dispositif de suivi de l'emploi qui, in fine, produira des statistiques sur une base trimestrielle en conformité avec les exigences de la Norme spéciale de Diffusion des Données (NSDD).

## IV.1.2. OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

L'objectif principal de ce Plan d'action est de mettre en place un dispositif de mesure et suivi de l'emploi au Sénégal à travers la réalisation des enquêtes emploi. Ce plan pluriannuel qui s'étale sur une durée de trois (3 ans) prévoit la réalisation des Enquêtes nationales sur l'Emploi au Sénégal (ENES) selon une séquence bien définie qui doit aboutir à terme à la mise en place d'un dispositif trimestriel de suivi de l'emploi au Sénégal.

En effet, les questions d'emploi ont toujours été prises en compte dans les enquêtes ménages et recensements que l'ANSD (ou l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique) a réalisés, mais n'ont pas été étudiées et mesurées de façon systémique dans toutes ses dimensions et manifestations.

Ces enquêtes prévues dans le Plan d'action visent les objectifs spécifiques suivants :

- mesurer le chômage et l'emploi, identifier les secteurs d'activités à plus forte capacité de création d'emplois;
- définir le profil des demandeurs d'emploi ;
- mesurer la demande d'emploi particulièrement celle des jeunes et les dynamiques du marché du travail;
- déterminer la structure de cette demande en termes de caractéristiques sociodémographiques, de formation et de qualification professionnelle ;
- évaluer les canaux de recherche d'un emploi et la durée d'obtention du premier emploi après la sortie du système éducatif ou de formation professionnelle;
- évaluer la durée d'occupation d'un emploi notamment le premier emploi ;
- évaluer les conditions d'exercice de ces emplois notamment la protection sociale accordée aux différentes catégories socioprofessionnelles;
- servir de support d'analyse statistique pour les programmes et stratégies de promotion de l'emploi notamment celui des jeunes et des femmes.

#### IV.2. LE SECTEUR DE L'EMPLOI AU SENEGAL EN 2014

Le secteur de l'emploi au Sénégal sera analysé dans cette section à travers les indicateurs clés du marché que sont la main d'œuvre potentielle, le niveau d'activité, le niveau d'occupation et le niveau du chômage. Les informations fournies portent sur l'activité habituelle au sens économique du terme, c'est-à-dire celle réalisée principalement au cours des 12 derniers mois.



## IV.2.1. LA POPULATION POTENTIELLEMENT ACTIVE

La population potentiellement active (ou en âge de travailler), qui est celle des individus âgés de 15 ans ou plus s'élève à 7 728 868, soit 58,2% de la population totale. Cette limite d'âge (15 ans) a été fixée par la Convention 138 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur l'âge minimum pour participer aux activités de production de biens et services. Cette population presque égalitairement répartie entre les milieux de résidence est en majorité féminine (52,0%).

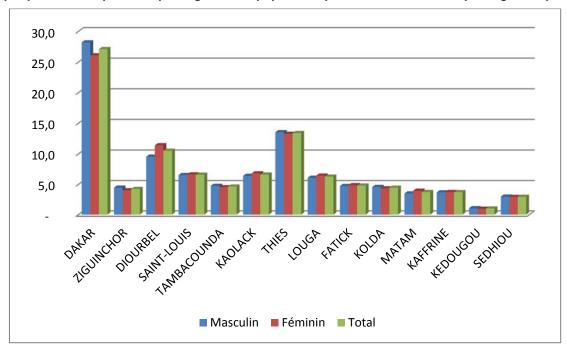


Tableau IV-1 : Répartition par région, milieu de résidence et sexe de la population potentiellement active au Sénégal en 2013

Tableau 4.1:

	Urbain				Rural			National			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total		
DAKAR	1 015 048	1 016 424	2 031 472	31 450	32 124	63 574	1 046 498	1 048 548	2 095 046		
ZIGUINCHOR	79 778	79 355	159 133	85 410	82 152	167 562	165 188	161 507	326 695		
DIOURBEL	58 657	78 579	137 236	295 495	379 650	675 145	354 152	458 229	812 381		
SAINT-LOUIS	118 534	127 212	245 746	123 756	139 780	263 536	242 290	266 992	509 282		
TAMBACOUNDA	47 396	47 074	94 470	128 975	134 846	263 821	176 371	181 920	358 291		
KAOLACK	90 673	110 453	201 126	146 779	163 455	310 234	237 452	273 908	511 360		
THIES	258 868	275 784	534 652	243 417	257 500	500 917	502 285	533 284	1 035 569		
LOUGA	50 138	62 105	112 243	175 627	196 986	372 613	225 765	259 091	484 856		
FATICK	28 056	34 215	62 271	146 960	161 435	308 395	175 016	195 650	370 666		
KOLDA	49 186	48 394	97 580	120 381	126 042	246 423	169 567	174 436	344 003		
MATAM	29 500	34 002	63 502	100 178	124 364	224 542	129 678	158 366	288 044		
KAFFRINE	22 245	25 413	47 658	114 208	124 592	238 800	136 453	150 005	286 458		
KEDOUGOU	11 563	10 467	22 030	27 672	28 529	56 201	39 235	38 996	78 231		
SEDHIOU	24 716	23 838	48 554	85 643	93 789	179 432	110 359	117 627	227 986		
SENEGAL	1 884 358	1 973 315	3 857 673	1 825 951	2 045 244	3 871 195	3 710 309	4 018 559	7 728 868		

Une analyse de sa répartition par région montre qu'elle est identique à celle de la population totale et fait ressortir une inégale répartition entre les régions. En effet, la plus forte concentration de cette population en âge de travailler se retrouve dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel où l'on retrouve un peu plus de la moitié de cette population (avec 27,1% pour Dakar, 13,4% pour Thiès et 10,5% pour Diourbel).



Graphique IV-1 : Répartition par région de la population potentiellement active par région et par sexe

Source: ANSD. RGPHAE 2013

#### IV.2.2. LA POPULATION HABITUELLEMENT ACTIVE

La population habituellement active est mesurée par le RGPHAE comme étant l'ensemble des individus potentiellement actifs (15 ans ou plus) qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un emploi. Les taux d'activité ainsi calculés sont le rapport de cette population à celle en âge de travailler.

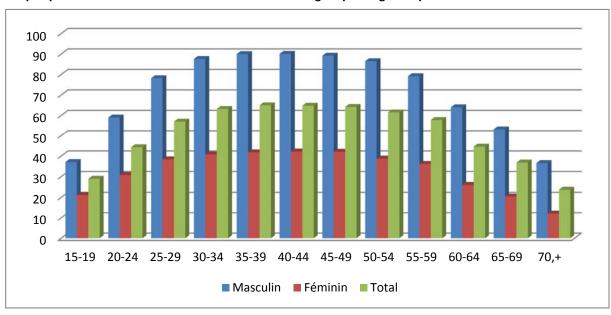
Au Sénégal, un individu sur deux (50,5%) de la population en âge de travailler est actif. L'analyse selon le sexe révèle des inégalités, et ce, quelle que soit la région. Le niveau d'activité des hommes est estimé à 69,0% contre 33,3% pour les femmes. Par ailleurs, il est noté que dans toutes les régions, la structure par sexe de la population potentiellement active est différente de celle de la population habituellement active, sauf dans les régions de Kédougou et Ziguinchor.

Tableau IV-2 : Taux d'activité habituelle par région, selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain				Rural			National			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total		
DAKAR	63,5	31,3	47,4	78,8	36,8	57,3	74,7	35,4	54,7		
ZIGUINCHOR	52,9	32,0	42,6	69,1	52,0	60,2	65,5	48,0	56,5		
DIOURBEL	64,2	28,8	45,3	82,0	33,6	56,7	79,1	32,8	54,8		
SAINT-LOUIS	64,6	24,2	45,4	77,7	35,0	56,0	73,8	32,1	53,0		
TAMBACOUNDA	63,7	25,5	44,0	70,3	24,7	46,1	67,1	25,1	45,1		
KAOLACK	56,1	25,6	39,4	70,3	34,3	51,5	68,0	32,8	49,4		
THIES	60,9	31,8	46,5	77,6	41,8	59,3	72,7	39,1	55,7		
LOUGA	63,5	28,8	45,6	70,3	27,6	48,4	66,8	28,2	46,9		
FATICK	63,6	30,7	45,4	76,5	31,9	52,9	73,6	31,7	51,2		
KOLDA	55,6	29,4	42,5	60,0	32,4	46,5	57,8	30,9	44,5		
MATAM	53,3	29,3	40,4	65,7	34,3	48,3	62,9	33,2	46,6		
KAFFRINE	62,1	26,7	41,8	71,4	26,7	46,3	69,9	26,7	45,5		
KEDOUGOU	60,5	28,1	42,7	72,2	33,3	51,7	67,8	31,2	48,2		
SEDHIOU	69,6	39,8	54,7	70,7	33,0	51,7	69,6	39,6	54,6		
SENEGAL	65,8	34,3	49,7	72,4	32,4	51,3	69,0	33,3	50,5		

Selon le groupe d'âge, le niveau d'activité varie sensiblement dans la population en âge de travailler ; les niveaux d'activité les plus élevés étant notés chez les 35-39 ans (65,0%), 40-44 ans (64,8%), 45-49 ans (64,2%) et les 30-34 ans (63,2%).

Graphique IV-2 : Taux d'activité habituelle selon le groupe d'âges et par sexe



Source: ANSD. RGPHAE 2013

## IV.2.3. LA POPULATION HABITUELLEMENT OCCUPEE

La population habituellement occupée est composée des actifs qui, durant les 12 derniers mois, ont eu à exercer en continue un emploi salarié ou non pour une durée au moins égale à 3 mois. Le taux d'occupation habituelle est estimé à 37,5% parmi les personnes âgées d'au moins 15 ans. Le niveau d'occupation est plus important chez les hommes avec un taux estimé à 56,6%, comparativement à celui des femmes qui est de 19,9%.

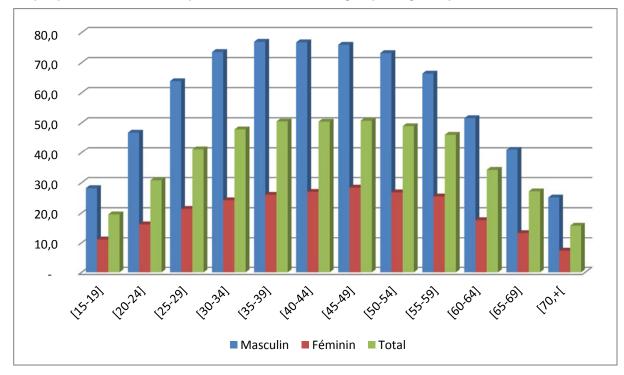
Une analyse selon la région révèle que les régions de Dakar, Kaffrine et Kédougou, avec respectivement des taux d'occupation de 46,4%, 42,8% et 39,1%, ont un niveau qui dépasse le niveau national.

Tableau IV-3: Taux d'occupation habituelle par région, selon le milieu de résidence et le sexe

		Urbain			Rural			National			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total		
DAKAR	62,7	30,3	46,5	65,2	23,4	44,1	62,8	30,1	46,4		
ZIGUINCHOR	47,7	19,5	33,6	46,8	16,5	31,9	47,2	17,9	32,7		
DIOURBEL	54,3	19,0	34,1	56,9	14,3	32,9	56,5	15,1	33,1		
SAINT-LOUIS	56,0	18,2	36,4	55,0	10,7	31,5	55,5	14,2	33,8		
TAMBACOUNDA	51,4	15,9	33,7	55,6	15,5	35,1	54,5	15,6	34,7		
KAOLACK	53,4	20,0	35,1	56,8	13,0	33,7	55,5	15,8	34,3		
THIES	55,2	20,6	37,3	54,4	13,3	33,3	54,8	17,1	35,4		
LOUGA	56,1	20,7	36,5	58,5	14,2	35,1	57,9	15,8	35,4		
FATICK	46,1	17,1	30,2	57,0	17,7	36,4	55,3	17,6	35,4		
KOLDA	49,9	19,4	34,7	50,6	17,6	33,7	50,4	18,1	34,0		
MATAM	33,2	8,9	20,2	40,0	6,8	21,6	38,5	7,3	21,3		
KAFFRINE	57,6	19,0	37,0	67,1	22,7	43,9	65,5	22,1	42,8		
KEDOUGOU	49,3	14,6	32,8	62,4	21,4	41,6	58,5	19,6	39,1		
SEDHIOU	37,0	11,2	24,3	51,3	25,0	37,6	48,1	22,2	34,7		
SENEGAL	57,9	24,7	40,9	55,3	15,2	34,1	56,6	19,9	37,5		

Source: ANSD. RGPHAE 2013

L'analyse du niveau d'occupation selon les classes d'âges révèle que les 45-49 ans (50,7%), 35-39 ans (50,5%), 40-44 ans (50,4%) et les 50-54 ans (48,9%) enregistrent les niveaux d'occupation les plus élevés.



Graphique IV-3: Taux d'occupation habituelle selon le groupe d'âges et par sexe

#### IV.3. LA POPULATION HABITUELLEMENT AU CHÔMAGE

Le niveau de chômage qui est mesuré par le RGPHAE est le chômage déclaré et habituel. Une personne est considérée comme étant habituellement au chômage si au cours des 12 derniers mois, elle n'a pas occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et est à la recherche active d'un emploi qu'elle est disposée à occuper.

Sous ce rapport, le taux de chômage déclaré est évalué à 25,7%. Ce taux cache des disparités selon le milieu de résidence et le sexe. En milieu urbain, le taux de chômage est de 17,6% (12% chez les hommes contre 28,0% chez les femmes). En milieu rural, ce taux est évalué à 33,4% (23,6% chez les hommes contre 53% chez les femmes). Globalement, le taux de chômage chez les hommes au niveau national est de 18% contre 40,3% chez les femmes.

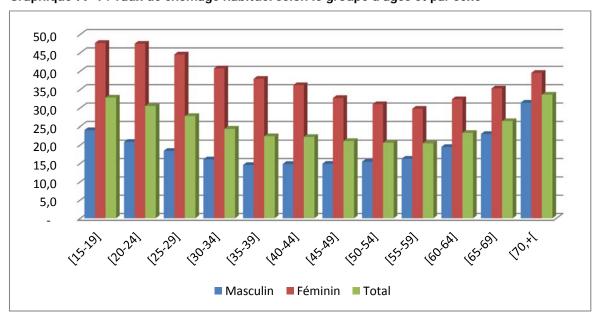
Par ailleurs, c'est dans les régions de Matam, Kolda, Sédhiou, Tambacounda et Louga qu'on enregistre les plus forts taux de chômage avec, respectivement 54,3%, 38,9%, 38,5%, 36,5% et 30,9%.

Tableau IV-4 : Taux de chômage habituel par région, selon le milieu de résidence et le sexe

		Urbain			Rural		National		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
DAKAR	9,8	23,9	15,0	7,8	29,1	14,7	9,7	24,1	14,9
ZIGUINCHOR	14,2	33,8	21,0	21,9	49,2	31,3	18,3	42,0	26,5
DIOURBEL	12,6	28,9	18,5	20,3	46,6	28,8	19,1	43,5	27,2
SAINT-LOUIS	12,2	28,8	17,2	21,8	56,9	31,8	17,3	43,3	24,9
TAMBACOUNDA	19,1	49,1	28,9	29,4	58,0	38,8	27,0	55,9	36,5
KAOLACK	11,7	28,9	17,9	21,4	60,9	34,8	18,1	49,3	28,9
THIES	13,2	28,4	18,1	22,6	51,7	31,2	18,0	39,4	24,6
LOUGA	11,9	32,7	19,7	23,6	55,5	33,7	21,3	50,2	30,9
FATICK	17,8	33,4	23,4	18,9	48,5	29,2	18,8	46,4	28,5
KOLDA	18,0	39,2	25,2	34,8	58,0	43,1	30,7	53,7	38,9
MATAM	37,7	69,5	50,0	39,1	80,2	55,3	38,9	78,1	54,3
KAFFRINE	10,3	34,0	18,3	18,2	32,5	22,6	17,1	32,7	22,0
KEDOUGOU	23,8	39,6	27,8	19,7	38,8	25,7	20,7	38,9	26,2
SEDHIOU	30,2	64,9	43,0	25,7	52,0	37,6	26,5	53,8	38,5
SENEGAL	12,0	28,0	17,6	23,6	53,0	33,4	18,0	40,3	25,7

L'analyse du niveau de chômage selon les classes d'âges a révélé que le phénomène touche plus les jeunes. En effet, les 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, avec respectivement 32,8%, 30,5% et 27,8%, présentent les niveaux de chômage déclaré les plus élevés.

Graphique IV-4 : Taux de chômage habituel selon le groupe d'âges et par sexe



Source: ANSD. RGPHAE 2013



# Conclusion

L'analyse du secteur de l'emploi en 2014 met en évidence le manque d'informations y afférentes. Ce constat limite la portée de cette étude. Le Plan d'action de mise en œuvre des Enquêtes nationales sur l'Emploi au Sénégal (ENES) élaboré par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) permettra, si il est bien mené, de pallier ce manque d'informations sur le marché du travail et partant servira de support d'analyse pour les projets et programmes de promotion de l'emploi de l'Etat notamment le Plan Sénégal émergent (PSE). La bonne exécution de ce Plan d'action nécessite une bonne synergie d'action entre tous les services et structures qui travaillent sur les questions de l'emploi et de travail au Sénégal, une programmation conséquente des activités et un financement adéquat.